



Commission économique pour l'Europe**Comité de l'énergie durable****Groupe d'experts du méthane provenant des mines de charbon et de l'action pour une transition juste****Dix-huitième session**

Genève, 20 et 21 mars 2023

Rapport du Groupe d'experts du méthane provenant des mines de charbon et de l'action pour une transition juste**I. Introduction**

1. Le Groupe d'experts du méthane provenant des mines de charbon et de l'action pour une transition juste a tenu sa dix-huitième session les 20 et 21 mars 2023 à Genève.
2. Le présent rapport résume les débats consacrés aux travaux du Groupe d'experts à sa dix-huitième session. Les documents et les exposés de la session peuvent être consultés sur le site Web de la Commission économique pour l'Europe (CEE)¹.

II. Participation

3. Des experts des États membres de la CEE ci-après ont participé à la session : Albanie, Allemagne, Autriche, Bulgarie, Canada, Croatie, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malte, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Slovénie, Suède et Ukraine.
4. Des experts de l'Australie, de la Chine et de la Colombie ont également pris part à la session, en vertu de l'article 11 du mandat de la CEE.
5. L'Agence internationale de l'énergie (AIE), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) étaient représentés. Des représentants de l'Union européenne étaient également présents.
6. Les associations internationales ci-après étaient représentées : Environmental Defense Fund (EDF), Global Methane Hub (GMH), l'Initiative mondiale sur le méthane (IMM),

¹ Les documents officiels de la session peuvent être consultés à l'adresse <http://documents.un.org/>. Les documents non officiels et les exposés présentés en séance peuvent être consultés sur le site Web de la CEE, à l'adresse <https://unece.org/sustainable-energy/events/18th-session-group-experts-coal-mine-methane-and-just-transition>.



International Institute for Sustainable Development (IISD) et l'Observatoire international des émissions de méthane (IMEO) du PNUE.

7. Des représentants des organisations non gouvernementales ci-après ont participé : Ember, Face Intergenerational Justice Research Centre of Excellence on Coal Mine Methane in ShanXi et Youth and Environment Europe.

8. Le secteur privé était représenté par des experts de 26 entreprises. Les milieux universitaires étaient représentés par des experts de 11 universités et instituts scientifiques.

III. Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/ENERGY/GE.4/2023/1

9. L'ordre du jour provisoire figurant dans le document ECE/ENERGY/GE.4/2023/1 a été adopté sans modification.

IV. Élection du Bureau (point 2 de l'ordre du jour)

10. Le Groupe d'experts a élu un Bureau pour deux ans, de la fin de la dix-huitième session à la fin de la vingtième session. Les membres élus sont les suivants : Raymond Pilcher (Raven Ridge Resources, Inc.), Président, et Aida Haracic (Bosnie-Herzégovine), Jacek Skiba (Pologne), Özgen Karacan (États-Unis d'Amérique), Volha Roshchanka (États-Unis d'Amérique), Yuriy Bobrov (Association des villes minières du Donbass), Neil Butler (expert indépendant), David Creedy (Sindicatum Sustainable Resources), Lukasz Kroplewski (expert indépendant), Julien Moulin (Française de l'Énergie), Felicia Ruiz (Équipe spéciale de l'air pur), Clark Talkington (Advanced Resources International) et Zhixin Jin (Centre international d'excellence pour le méthane provenant des mines de charbon-Chine), Vice-Présidents. Les Présidentes des équipes spéciales du Groupe, Bobbie Foot (BHP) et Alicja Krzemien (Central Mining Institute of Poland), rempliront également, de droit, les fonctions de Vice-Présidentes du Bureau.

V. Observations liminaires (point 3 de l'ordre du jour)

11. Dans ses observations liminaires, le Secrétaire exécutif adjoint de la CEE a indiqué que les concentrations atmosphériques mondiales de méthane avaient augmenté de près de 150 % par rapport aux niveaux préindustriels et étaient non seulement bien supérieures aux valeurs des 650 000 dernières années, mais qu'elles augmenteraient sans doute encore de 20 % d'ici à 2030. Il a aussi noté que la réduction des émissions de méthane présentait des avantages considérables pour le climat, particulièrement à brève échéance, en raison d'un potentiel de réduction considérable et de technologies d'atténuation efficaces et disponibles à des coûts abordables. Le Secrétaire exécutif adjoint a souligné que, pour agir sur les émissions de méthane, il fallait en connaître précisément les sources à tous les niveaux et que les décideurs avaient besoin de données fiables sur les émissions afin d'élaborer des politiques efficaces relatives aux émissions de gaz à effet de serre (GES), d'évaluer les possibilités d'atténuation et de respecter leurs engagements internationaux en matière de climat. Dans ce contexte, il a félicité le Groupe d'experts d'avoir récemment établi un guide des pratiques optimales dans ce domaine. Concernant la transformation du secteur houiller, le Secrétaire exécutif adjoint a reconnu qu'il incombait aux gouvernements ainsi qu'à des organisations telles que l'ONU de veiller à ne laisser personne de côté et à garantir une transition juste pour tous. Il a mentionné l'élargissement récent du mandat du Groupe d'experts et a demandé à celui-ci de piloter les travaux de la CEE sur la transition juste et de s'employer à faire en sorte que la future reconstruction d'après guerre en Ukraine s'inspire du principe consistant à « reconstruire en mieux », en tenant compte de la dimension sociale du processus et des exigences de l'économie verte. Le Secrétaire exécutif adjoint a souscrit à l'intention du Groupe de renforcer sa participation aux travaux du Comité de l'énergie durable sur l'hydrogène, et d'étudier le potentiel de création d'emploi de l'économie fondée sur l'hydrogène. Rappelant les accidents tragiques liés au méthane survenus dans des mines

de charbon de la région de la CEE au cours des douze derniers mois, il a exhorté le Groupe d'experts à continuer à fournir des conseils et des orientations aux États membres sur les pratiques optimales en matière de mesure et de captage du méthane. Pour conclure, le Secrétaire exécutif adjoint a félicité le Groupe d'experts pour sa flexibilité et son adaptation rapide aux conditions de travail difficiles des trois dernières années causées par la pandémie de COVID-19, a accueilli avec satisfaction la nouvelle organisation du Groupe fondée sur trois équipes spéciales et l'intensification de sa communication et de sa collaboration avec les nouvelles parties prenantes, y compris les jeunes, et lui a souhaité une session fructueuse.

12. Ayant souhaité la bienvenue aux participants, le Président du Groupe d'experts a remarqué qu'en très peu de temps, le monde avait connu les conséquences d'une pandémie virale, de phénomènes météorologiques désastreux liés aux changements climatiques mondiaux, de bouleversements géologiques se manifestant sous forme d'éruptions volcaniques inhabituellement puissantes et de séismes dévastateurs. Faisant référence à la guerre en cours, le Président a aussi déploré que la région de la CEE soit contrainte de subir la nature destructrice de l'être humain. Il a fait observer qu'en temps de crise, il revenait souvent aux organisations multilatérales de fournir des conseils, des moyens de financement et une aide à ceux qui souffraient et a souligné que les compétences du Groupe étaient plus que jamais nécessaires. Il a noté que, même en se concentrant sur des champs d'action relativement restreints, le Groupe restait le seul organe d'experts du système des Nations Unies à entreprendre les travaux difficiles et exigeants associés aux mutations rapides de l'industrie houillère. Comme le nom du Groupe le laissait entendre, son rôle était de traiter la question des émissions liées à l'extraction de charbon ainsi que la transition induite par la transformation de l'économie de l'énergie dans les sociétés. Force était de constater que les changements considérables et rapides en cours dans l'industrie houillère mondiale avaient également un impact sur les investissements financiers, notamment. Le Président a rappelé que bon nombre de banques détenaient d'importants investissements dans le secteur houiller à l'échelle mondiale et que de nombreuses entreprises puissantes s'étaient construites autour de l'extraction, du transport et de l'utilisation du charbon. À cet égard, le Président a fait observer que : i) les établissements financiers fournissaient des capitaux à des entreprises qui répondaient aux besoins de la société en livrant du chauffage, de l'électricité, des matières premières chimiques ou du coke destiné à la sidérurgie, et qui s'avéraient ainsi essentielles à notre mode de vie ; ii) d'immenses richesses avaient été investies dans l'extraction, le transport et l'utilisation du charbon, ce qui risquait de pousser les détenteurs de ces actifs à tout faire pour préserver le statu quo alors même que des transitions étaient en cours, et il fallait donc réaliser d'autres investissements attrayants pour propulser les communautés dépendant naguère du charbon vers le XXI^e siècle et une énergie propre, abondante, abordable et durable ; iii) le charbon représentait la ressource principale de nombreuses communautés dans le monde, fait à prendre en compte en planifiant et en opérant la mutation du secteur énergétique à l'échelle mondiale. Le Président a souligné que la transformation du secteur de l'énergie ne devait pas uniquement viser un avenir durable, mais aussi être juste et équitable pour toutes les parties prenantes. Abordant les questions d'organisation, le Président a rappelé que le Groupe avait décidé à sa dix-septième session de former trois équipes spéciales sur i) la réduction des émissions de méthane, ii) la transition juste et iii) l'exploitation et la fermeture des mines de charbon en toute sécurité. Il a annoncé que le Bureau du Groupe avait nommé Volha Roshchanka, Alicja Krzemien et Boobie Foot à la présidence de ces trois équipes. Le Président a invité les membres du Groupe à rejoindre les équipes spéciales et a exprimé sa confiance dans la capacité collective du Groupe à apporter des contributions qui permettraient d'aller de l'avant en vue de régler les problèmes que le Groupe était chargé de traiter.

13. Le Groupe d'experts a salué le travail effectué par le Bureau et par le secrétariat et les efforts qu'ils avaient déployés pour gérer son plan de travail entre ses sessions annuelles en dépit du manque de moyens humains et financiers et des difficultés liées aux multiples crises en cours au niveau mondial.

VI. Activités et priorités du Comité de l'énergie durable et questions portées à l'attention du Groupe d'experts (point 4 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/ENERGY/143 – Rapport du Comité de l'énergie durable sur sa trente et unième session

14. Ayant été informé de l'importance particulière accordée par le Comité à la mise en place dans la région de la CEE de systèmes énergétiques résilients, le Groupe d'experts a convenu de contribuer à ces travaux en se fondant sur sa propre expérience, dans le cadre de son mandat et de ses compétences. Le Groupe s'est notamment engagé à mener les travaux sur la dimension sociale du processus de renforcement de la résilience, en notant que tout changement apporté aux systèmes énergétiques existants devrait respecter les principes d'une transition juste.

VII. Rapport sur l'exécution du plan de travail pour 2022-2023 (point 5 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/ENERGY/GE.4/2021/3 – Work plan for the Group of Experts on Coal Mine Methane for 2022-2023 (Plan de travail du Groupe d'experts du méthane provenant des mines de charbon et de l'action pour une transition juste pour 2022-2023)

ECE/ENERGY/GE.4/2023/4 – Assessment of coal demand in Tajikistan to 2050 and the alternative options for replacing coal in the country's energy mix (Évaluation de la demande de charbon au Tadjikistan jusqu'en 2050 et examen des substituts possibles à cette ressource dans le bouquet énergétique du pays)

ECE/ENERGY/GE.4/2023/5 – Coal mine closure in Albania and Serbia (Fermetures de mines de charbon en Albanie et en Serbie)

ECE/ENERGY/GE.4/2023/6 – Energy sector in Ukraine: challenges, current situation, perspectives for the future – Identifying opportunities for the involvement of the Group of Experts on Coal Mine Methane and Just Transition (Le secteur de l'énergie en Ukraine : problèmes, situation actuelle et perspectives d'avenir – Déterminer les possibilités d'intervention du Groupe d'experts du méthane provenant des mines de charbon et de l'action pour une transition juste)

ECE/ENERGY/GE.4/2023/7 – Just Transition – the check list (Liste de contrôle aux fins d'une transition juste)

CMMJT-18/2023/INF.2 – Unofficial room document: The use of high-resolution satellite imagery to identify methane emissions from underground mines: A CMM case study of a mine within the Karaganda Coal Basin

15. Le Groupe d'experts a noté avec satisfaction les progrès réalisés dans l'exécution de son plan de travail pour 2022-2023. Le Président et le secrétariat ont remercié les membres du Groupe pour leurs contributions à la réalisation des activités prescrites et leur ont demandé de continuer à y collaborer afin de mener à bien les tâches restantes.

16. Le Groupe d'experts a remercié les centres internationaux d'excellence pour le méthane provenant des mines de charbon (CIE-MMC) de Pologne et de Chine des efforts qu'ils avaient faits et des initiatives qu'ils avaient prises pour aider le Groupe à diffuser et promouvoir les pratiques optimales en matière de détection, de surveillance, de captage et d'utilisation du méthane. Il a approuvé leurs rapports annuels pour 2022 et leurs plans de travail pour 2023.

17. Le Groupe d'experts a pris note avec satisfaction de l'élaboration de cinq études thématiques :

a) Conditions géologiques et minières locales en Albanie et en Serbie ; lignes directrices fondées sur des principes concernant la conception et la mise en œuvre d'un programme de fermeture de mine efficace, sans risque et respectant l'environnement ;

b) Évaluation de la demande de charbon au Tadjikistan jusqu'en 2050 et examen des substituts possibles à cette ressource dans le bouquet énergétique du pays ;

c) Le secteur de l'énergie en Ukraine : situation actuelle et perspectives futures, y compris l'examen des incidences socioéconomiques attendues de la transition à venir ;

d) Liste de contrôle aux fins d'une transition juste ;

e) Utilisation de l'imagerie satellitaire à haute résolution pour détecter les émissions de méthane provenant de mines souterraines : étude de cas sur le méthane provenant d'une mine du bassin houiller de Karaganda.

18. Le Groupe d'experts a remercié le Conseiller régional à l'énergie durable pour son aide à l'élaboration des trois premières études susmentionnées, et GHGSat pour avoir rédigé le dernier document.

VIII. Une transition juste dans le secteur de l'extraction du charbon (point 6 de l'ordre du jour)

19. Les travaux que le PNUD prévoyait de consacrer à la question d'une transition juste ont été présentés au Groupe de travail, qui a demandé au secrétariat d'étudier les possibilités de collaboration dans ce domaine avec le PNUD.

20. Le Groupe d'experts a indiqué souhaiter participer aux travaux visant à rendre le secteur énergétique du Kazakhstan plus vert à travers le développement d'une économie de l'hydrogène locale, en collaboration avec d'autres groupes d'experts relevant du Comité de l'énergie durable. Il s'est déclaré prêt à contribuer à ces travaux en tirant parti de ses compétences concernant le méthane, l'extraction du charbon, la fermeture de mines et l'action pour une transition juste.

21. À la suite d'un exposé sur un projet éventuel de relevé des activités de transition dans la région de la CEE, le Groupe d'experts a soutenu cette initiative et a chargé le secrétariat d'élaborer en coopération avec le Bureau un projet de proposition plus détaillé qui pourrait être présenté à des donateurs potentiels. Le Groupe a également demandé au secrétariat de rechercher des entités qui seraient prêtes à fournir les financements nécessaires à l'exécution d'un tel projet.

IX. Plan de travail pour 2024-2025 (point 7 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/ENERGY/GE.4/2023/3 – Projet de plan de travail du Groupe d'experts du méthane provenant des mines de charbon et de l'action pour une transition juste pour 2024-2025

22. Le Groupe d'experts a approuvé le projet de plan de travail pour 2024-2025. Il a demandé au secrétariat de le soumettre au Comité de l'énergie durable, à sa trente-deuxième session.

23. Le Président du Groupe d'experts a encouragé tous les membres à participer diligemment aux travaux du Groupe afin de garantir une exécution rapide et efficace des tâches prescrites dans le plan de travail 2024-2025.

X. Futurs travaux du Groupe d'experts (point 8 de l'ordre du jour)

24. Le Groupe d'experts a constitué trois équipes de travail spéciales sur i) la réduction des émissions de méthane, ii) la transition juste et iii) l'exploitation et la fermeture des mines de charbon en toute sécurité, afin de mieux gérer les connaissances et les compétences de ses membres et ainsi renforcer l'efficacité de ses travaux dans les domaines susmentionnés, qui concernent l'essentiel de son mandat et de ses activités.

25. Les Présidents des équipes spéciales sont nommés sur proposition du Président du Groupe d'experts, en collaboration avec le Bureau, pour une période de deux ans qui court de la fin de la session au cours de laquelle ils ont été nommés jusqu'à la fin de la session prévue deux ans plus tard, avec possibilité de prorogation.

26. Le Groupe d'experts a pris note avec satisfaction des nominations proposées et a accepté que les trois personnes ci-après assument la présidence des équipes spéciales jusqu'à la fin de la vingtième session : Volha Roshchanka (U.S. EPA) en tant que Présidente de l'équipe spéciale sur la réduction des émissions de méthane ; Bobbie Foot (BHP) en tant que Présidente de l'équipe spéciale sur la transition juste ; Alicja Krzemien (Central Mining Institute) en tant que Présidente de l'équipe spéciale sur l'exploitation et la fermeture des mines de charbon en toute sécurité.

27. Le Groupe d'experts a convenu que les Présidents des équipes spéciales rendraient compte au Groupe de leurs activités et de leurs résultats lors de sa réunion annuelle, et en feraient part au Bureau entre ses sessions annuelles.

28. Le Groupe a également convenu que les Présidents des équipes spéciales feraient partie du Bureau en qualité de Vice-Présidents de droit.

29. Le Président du Groupe d'experts a demandé aux membres du Groupe intéressés de signaler au Président de l'équipe spéciale concernée et au secrétariat à quels travaux ils souhaitaient contribuer. Le secrétariat a été chargé de faciliter et de gérer le processus consistant à chercher des membres pour chaque équipe spéciale, notamment en prenant contact avec des représentants des communautés touchées (organisations de lutte pour l'égalité des sexes et de défense des droits des femmes, groupes de personnes autochtones, organisations se consacrant à la jeunesse et à la santé, etc.).

XI. Partenariats (point 9 de l'ordre du jour)

30. Le Groupe d'experts a salué la coopération fructueuse établie avec EMBER pour organiser des manifestations dans le cadre de la série des Methane Mondays (Lundis du méthane). Le Groupe a demandé au secrétariat de poursuivre ce partenariat.

31. Le Groupe d'experts a décidé de contribuer, dans le cadre de son mandat et de ses compétences, aux travaux de l'Observatoire international des émissions de méthane du PNUE sur le Metcoal Methane Partnership (MMP). Le Groupe a demandé au secrétariat d'assurer une coordination avec l'Observatoire afin de faciliter sa participation au MMP. Il a également encouragé les centres internationaux d'excellence pour le méthane provenant des mines de charbon de Pologne et de Chine à soutenir des actions de promotion de cette initiative auprès des producteurs de charbon à coke dans ces régions.

32. Le Groupe d'experts a aussi chargé le secrétariat d'étudier des possibilités de coopération avec l'AIE sur la surveillance et la réduction des émissions de méthane provenant des mines de charbon. Il a en outre demandé au secrétariat d'élaborer en coopération avec le Bureau des propositions de projets liés au méthane provenant des mines de charbon, et de faire le nécessaire afin de récolter des fonds pour leur réalisation.

XII. Treizième réunion conjointe du Groupe d'experts du méthane provenant des mines de charbon de la Commission économique pour l'Europe et du Sous-Comité du charbon de l'Initiative mondiale sur le méthane (point 10 de l'ordre du jour)

33. Le Groupe d'experts a remercié le secrétariat du Sous-Comité du charbon de l'Initiative mondiale sur le méthane et ses membres de leur appui et de leur collaboration sans faille.

34. Le Groupe d'experts a fait savoir qu'il souhaitait continuer d'élaborer et d'exécuter des projets communs avec l'IMM et a demandé au secrétariat de faciliter et de coordonner la coopération entre les deux entités.

XIII. Préparatifs de la dix-neuvième session du Groupe d'experts (point 11 de l'ordre du jour)

35. La dix-neuvième session aura lieu en mars 2024 à Genève.

36. Le Groupe d'experts a souscrit à la proposition d'organiser le Forum mondial sur le méthane 2024 à Genève à l'occasion de sa dix-neuvième session. Il a demandé au secrétariat d'assurer à cette fin la coordination avec l'IMM et le Groupe d'experts du gaz. Il l'a également chargé de tenir le Bureau informé des progrès réalisés dans l'organisation du Forum et de lui demander conseil sur les thèmes à traiter lors de celui-ci, afin de veiller à ce que des sujets liés aux travaux du Groupe figurent, dans la mesure du possible, à l'ordre du jour de la manifestation.

XIV. Questions diverses (point 12 de l'ordre du jour)

37. Le Groupe d'experts a noté que l'exécution de certaines activités prévues dans le plan de travail pour 2024-2025 dépendait des ressources extrabudgétaires disponibles et qu'il jugeait essentiel de mobiliser de telles ressources pour atteindre ses objectifs. Il a été invité à proposer des sources potentielles de financement que le secrétariat pourrait étudier.

XV. Adoption des conclusions et recommandations (point 13 de l'ordre du jour)

Document(s) : CMMJT-18/2023/INF.1 – Document de séance informel : Draft Conclusions and Recommendations arising from the Eighteenth Session of the Group of Experts on Coal Mine Methane dated 9 March 2023

38. Les conclusions et recommandations adoptées figurent dans le présent rapport sous les points de l'ordre du jour correspondants.

XVI. Adoption du rapport et clôture de la session (point 14 de l'ordre du jour)

39. Le rapport de la session a été adopté, y compris les conclusions et recommandations, sous réserve des modifications de forme à apporter.